

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du **04 OCTOBRE 2022**

NOMBRE :

de conseillers en exercice : **21**
de présents : **18**
de votants : **21**

L'an deux mil vingt-deux, le quatre octobre, le Conseil Municipal de la Commune de **OGY-MONTOY-FLANVILLE** étant réunie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur GULINO Eric, Maire.

Etaient présents :

Mmes BADIE Nataly, BAYEUR Laurence, BECKER Aline, FRANCOIS Andrée, GAUTIER Marina, GUILLAUME Monique, HAJRI Sabrina, MARX Anne-Marie, SIMONIN Valérie

Mrs BASTIEN Alain, DIETRICH François, DIM Lucien, ERBSTOSSER Laurent, GRANDJEAN Guillaume, LACOGNATA Alain, MANGIN Sébastien, VOITURET Gilles

Etaient absents excusés :

Etaient absents :

Procurations :

Mme MANGIN Marie-Françoise qui a donné procuration à Mme GAUTIER Marina

Mr FRERY Francis qui a donné procuration à Mr VOITURET Gilles

Mr LEVE Damien qui a donné procuration à Mme BADIE Nataly

Le Maire certifie que le compte cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 11/10/2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 29/09/2022

Un scrutin a eu lieu Mme Andrée FRANCOIS a été nommée pour rendu de remplir les fonctions de secrétaire

N° 68/2022

Tarification location salles communales OMF – annule et remplace la DCM N° 23/2022 du 08 mars 2022

Ayant entendu l'exposé de Monsieur VOITURET Gilles, Adjoint au Maire.

Il est proposé de revoir les tarifs de location des salles communales de la commune de Ogy-Montoy-Flanville à compter du 04 octobre 2022 comme suit :

Salle à OGY	Habitants de Ogy-Montoy-Flanville	Extérieurs
72h	490 €	650 €
48h	450 €	590 €
24h	290 €	390 €
Forfait obsèques	gratuit	50 €
Expositions	gratuit	50 €

Salle à MONTOY-FLANVILLE	Habitants de Ogy-Montoy-Flanville	Envoyé en préfecture le 07/10/2022 Reçu en préfecture le 07/10/2022 Affiché le  ID : 057-200073609-20221004-DCM682022-DE
72h	300 €	500 €
48h	250 €	400 €
24h	200 €	300 €
Forfait obsèques	gratuit	50 €
Expositions	gratuit	50 €

Maison des associations à MONTOY-FLANVILLE	Associations extérieures
72h	50 €
48h	40 €
24h	30 €
Activités 1/2 journée	20 €

Location de vaisselle :

- 1 € / couvert (assiettes, fourchettes, cuillères, verres, plats, panières à pain, carafes, etc....)

Pénalités résultant d'annulation du fait de l'occupant :

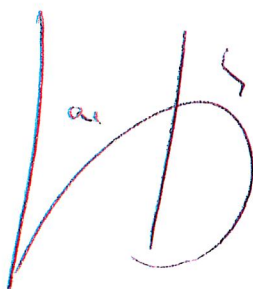
- Annulation plus de 15 jours francs avant l'évènement : pas de pénalités.
 - Annulation entre 14 jours et 7 jours francs avant l'évènement : forfait de : 250 € pour la salle de Ogy et de 100 € pour la salle de Montoy-Flanville.
 - 6 jours francs et moins avant l'évènement, la totalité de la location sera due.
- Ces pénalités feront l'objet de l'émission d'un titre de paiement.

Responsabilités :

Tous frais résultant de dégradations feront l'objet de l'émission d'un titre de paiement.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal par **21 VOIX POUR** :

- **ADOpte** les nouveaux tarifs de location des salles communales de la commune de Ogy-Montoy-Flanville au **04 octobre 2022**.




Pour extrait conforme
Ogy-Montoy-Flanville, le 04 octobre 2022

Le Maire,
Eric GULINO